

EDITORIAL

Chers amis de tous les Ste foy

C'est avec grand plaisir que nous pourrions retrouver ensemble nos activités après ces deux années très perturbées.

Pour cela je vous présente le CR de la réunion du CA de notre association tenue à St Sulpice le samedi matin 21 août 2021

Étaient Présents : Michael MIOMANDRE Maire de St Sulpice : Michel GUILLARME : Philippe VERNAY : Michel MAUMONT : Brigitte BARATHON : Paul CUSIN ROLLET : Guy DE FENOYL : Didier LANDRY : Paulette MOREL : Christian VERNAY : MAS François : DRIOT Catherine : RUFFAT Daniel : MARCEL Ginette : MARCEL Jacques : BAROTIN Rémi : GAZEAU Laure : LASCAUX Thierry : ARGELES Serge : PETILLOT Héliane : LANDRY Geneviève : DARIBERE Monique : DARIBERE Francis : PONSART Gérard : PONSART Michèle : MAILLARD Roland : MAILLARD Juliette : CUSIN ROLLET Maryse
Brigitte BARATHON est chargée de prendre des notes afin de pouvoir rédiger un compte rendu de réunion

Un certain nombre de Maires absents étaient représentés par leurs délégués

Principaux ABSENTS Excusés : Joel CRETON : Monique ALLIX COURBOY : Jean Louis AUGAGNEUR : Jacque DUCOS : Annick THALLER : Christian VILLEMMAIN : Messieurs les MAIRES de : Conques, Peyrolières, Les Landes, Seine Maritime, Ariège, Montgomery :

Début de réunion quelques minutes avant 11 heures car tout le monde est en place.

En l'absence de notre secrétaire, Brigitte BARATHON est chargée de prendre des notes afin de pouvoir rédiger un compte rendu de réunion.

Michel GUILLARME remercie toutes les personnes présentes, et tout spécialement Héliane PETILLOT, épouse de notre Président d'honneur, malheureusement disparu, Héliane est accompagnée de son fils et de son petit fils

Il présente les excuses d'un certain nombre de personnes qui n'ont pu se déplacer et tout spécialement notre secrétaire Joël CRETON membre fondateur, fidèle parmi les fidèles, il informe l'assemblée de l'immense regret de Joël de ne pouvoir être présent

Christan PETILLOT prend la parole pour remercier l'association pour les marques de gratitude exprimées lors du décès de son père, pour la plaque déposée sur la tombe le jour de l'inhumation et pour les fleurs apportées à l'occasion de la réunion de bureau qui s'est tenue sur leur commune à l'automne 2020.

Michel GUILLARME remercie Mr le Maire d'avoir bien voulu nous accueillir et de mettre à notre disposition, cette belle salle, il remercie les personnes de la commune qui l'ont aidé pour l'organisation de cette journée.

Il exprime sa satisfaction de retrouver la commune de « La Grande » dans notre association, il fait part de la présence à notre réunion de plusieurs personnes de cette commune en plus de notre ami Michel MAUMONT toujours présent.

Après l'annulation des Fidésiales 2021, il fut décidé d'organiser une réunion du C. A. à la date habituelle des Fidésiales. Il nous restait à trouver la commune qui pourrait nous accueillir, peut-être à CONQUES où un premier contact fut pris mais sans succès, finalement c'est St SULPICE qui fut retenu.

Il donne lecture d'un courrier de remerciement de la famille RINGOT suite aux marques de sympathie exprimées par notre association lors du décès de JOSETTE leur maman, très fidèle à notre association.

Des courriers ont été adressés à tous les Maires pour les féliciter de leur élection ou réélection. Il leur a été rappelé pour certains, ou informé pour les nouveaux élus, qu'ils sont membres de droit de notre conseil d'administration, ils peuvent aussi se faire suppléer par un membre de leur commune, élu ou non, c'est ce que certains d'entre eux ont fait.

La parution de deux journaux par an a pu être maintenue (je reviendrai plus tard sur le journal)

Suite de l'éditorial Page 2

Sommaire :

Page 1 : Editorial du Président, Michel Guillarme

Page 2 : suite de l'Editorial

Page 3 : Ste-Foy-l'Argentière, Fid' Argentière, notre association locale, Jean Claude Carré

Page 4 et 5 : Sainte-Foy-Tarentaise : une église moderne qui abrite une collection rare d'art baroque, Paul Cusin-Rollet

Page 6 : Une double dévotion dans l'église de Ste-Foy- Tarentaise, Jérôme Deschard

Page 7 : Ste-Foy-lès-Lyon : Escapade à Ste-Foy-Saint-Sulpice, Corinne Rigoulet et Marie-Thérèse Laffont

Page 8 : Ste Foy-lès-Lyon : De la Tarentaise à Tokyo, ou comment le sport et le handicap font résilience et synergie, Annick et Damien Thaller

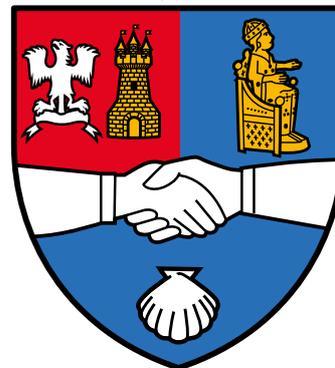
Publication de l'association des Sainte-Foy de France. Association loi 1901, déclarée en Préfecture du Rhône, publication au JO du 5 décembre 1998, n° 1687, siège social : mairie Ste Foy lès Lyon.

Directeur de la publication : Michel GUILLARME, Président

Rédacteur : René BONNARD

Imprimerie : EGF Ste Foy l'Argentière

Sainte Foy de France



Fides in res futuras
(foi dans l'avenir)

Michel GUILLARME informe l'assemblée : lors des prochaines Fidésiaades, en plus de l'assemblée générale régulièrement tenue, il sera proposé une assemblée générale extraordinaire pour modification de certains articles des statuts, notamment le changement d'adresse du siège social. Celui-ci, aujourd'hui, est à Ste-FOY-lès-LYON, ce qui pose beaucoup de problèmes pour le suivi des courriers. Il sera proposé de mettre le siège dans la commune des Présidents régulièrement élus ou réélus. La Préfecture en sera informée en même temps que le renouvellement du bureau. La question des archives est abordée, à ce jour celles-ci sont à Ste-FOY-lès-LYON. Tous les documents depuis le début de l'association s'y trouvent, sa création, les différents bureaux, tout le travail réalisé par Maurice BELLON, la création du LOGO, l'écriture du livre sur nos communes, etc... Depuis la disparition de notre ami Maurice, rien n'a été redéposé, peut-être que lorsque j'abandonnerai mon poste certaines choses seraient intéressantes à conserver ?

Il est rappelé l'ancienneté des membres du bureau, nombreux ne se représenteront pas. Aussi est-il très important que des personnes plus jeunes prennent en charge l'avenir de l'association, qu'elles se préparent à assumer des responsabilités dans le prochain bureau (on compte sur eux).

La parole est passée à Philippe VERNAY trésorier qui donne les chiffres et mouvements réalisés pendant cette période. Il donne des détails sur le coût du journal, il termine en donnant le solde de la trésorerie. Il rappelle, devant le manque d'activité, toutes les cotisations de l'année 2020 ont été annulées, certaines communes, particuliers ou associations ont versé leur cotisation, elle leur sera soustraite sur l'année suivante

Une demande de subvention nous est adressée par notre ami Didier PAULIAT, Maire de Ste FOY des Landes. Leur commune est dans la communauté de communes de : Villeneuve en Marsan en Armagnac Landais. Dans le cadre de la journée du patrimoine, cette communauté de communes organise dans chaque commune qui compose sa collectivité, une exposition sur les églises, leur histoire, leurs particularités. La municipalité de Ste FOY a eu l'idée d'y associer, par l'intermédiaire de notre association, tous les Ste-FOY de France. Chacun de nos Ste-FOY a été contacté afin de fournir photos, documents, historique de sa commune. Un certain nombre de communes a joué le jeu. L'ensemble des présents à notre réunion trouve cette initiative excellente et accorde une subvention de 500 € pour l'organisation de cette exposition mais demande à ce que cette exposition puisse tourner dans les autres Ste FOY qui en feraient la demande. Cette condition a été acceptée par les demandeurs, la subvention a été versée.

Il est précisé que les aides de notre association pour les échanges entre Ste-FOY sont maintenues, associations culturelles, sportives, ou autres.

Plusieurs idées sont exprimées, pourquoi ne pas organiser des tournées en camping cars dans nos différents Ste FOY, la mise en place d'un responsable dans chaque Ste-FOY qui pourrait accueillir les visiteurs, les guider, indiquer les lieux de stationnement et d'approvisionnement, les produits locaux, les sites à visiter... Bonne initiative il reste à trouver une personne qui se chargerait de cette organisation.

Un site internet devient indispensable à notre association, cette initiative a souvent été abordée mais jamais un volontaire ne s'est manifesté pour prendre en charge la mission de le créer, le faire vivre . Je relance l'appel. Therry Lascaux a proposé de me donner les coordonnées d'une entreprise spécialisée pour créer ce site dont les exigences financières correspondraient à nos moyens. Je ne manquerai pas de contacter cette entreprise.

Le journal : Le Président fait part des difficultés pour récupérer des articles. C'est souvent les mêmes communes qui paraissent. Il souhaiterait que des communes de moindre importance fassent l'effort d'envoyer des articles car dans ces communes, il se passe, ou il s'est passé des événements qui méritent d'être publiés où vivent ou ont vécu soit des personnes illustres soit des personnes qui sortent de l'ordinaire et qui méritent un article sur notre journal.

Il est rappelé que ce journal est réalisé et envoyé à chacun de vous par des bénévoles qui sont éparpillés dans plusieurs régions de notre pays. Aussi les délais de transmission et d'impression sont un peu longs. Il est impératif que l'on soit en possession des articles un mois et demi avant la parution : exemple pour le journal de fin d'année, les articles doivent nous parvenir au plus tard le quinze novembre !

Il est douze heures, fin de réunion. Avant de se rendre au restaurant, Mr le MAIRE invite toute l'assistance à un vin d'honneur offert par sa commune, servi à l'extérieur afin que chacun puisse apprécier le beau temps de cette journée et le bien-être dans cette très charmante commune de la Loire.

Notes de Brigitte BARATHON Rédigé par Michel GUILLARME

Je souhaite à chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année, une très bonne année 2022 et surtout une très bonne santé, et vous donne rendez-vous en août pour nos Fidésiaades à Sainte-Foy-de-Peyrolières (Haute-Garonne).

Michel Guillarme, Président

Sainte-Foy-l'Argentière

Fid'Argentière est notre association locale qui maintient le lien avec l'association nationale des Ste Foy de France.

Elle s'occupe chaque année d'affréter un car afin qu'un maximum de Fidésiens puisse se rendre dans la commune organisatrice des Fidésiades. Quand viendra son tour elle sera chargée de l'organisation des Fidésiades.

Elle organise différentes activités afin de resserrer les liens d'amitié entre ses membres et sympathisants ce qui lui permet de recueillir des fonds : concours de belotte, vente de boudin, organisation du marché aux fleurs...

Bien sûr les années 2020 et 2021 ont réduit ses activités. Afin de préserver les liens, une assemblée générale a été organisée le 6 novembre, suivie d'un délicieux et gargantuesque repas pris dans une auberge située dans une commune proche. C'est une soixantaine de personnes qui se sont réunies dans une ambiance très conviviale.

Le bureau de l'association a été réélu sans changement notable, le compte rendu financier approuvé.

Chacun au cours du repas a pu rappeler les bons souvenirs des Fidésiades passées et envisager les prochaines à Ste-Foy-de-Peyrolières en Haute-Garonne.

Jean Claude Carré



Photos : Janine Tissot

Sainte-Foy Tarentaise



Une église moderne qui abrite une collection rare d'exemples de l'art baroque tarin des 17ème et 18ème siècles

L'église actuelle, consacrée en 1975, est le troisième édifice sur le même site. Grâce à sa façade ouest entièrement vitrée, et à sa charpente en bois lamellé-collé dénuée de piliers, vous jouirez d'une vision aisée de cinq retables, un résumé des évolutions des retables tarins. Fruits de l'engagement spirituel librement décidé par les habitants, les retables, les tableaux et les statues ont été réalisés par des artistes de Haute-Tarentaise et financés par les dons des paroissiens.

Nommée par une décision de Pierre de Tarentaise, archevêque de 1170, l'église est dédiée à Ste-Marie-Madeleine (Marie-de-Magdala) et à Ste-Foy-de-Conques. Rebâtie en 1719 et consacrée de nouveau en 1729, l'église subit ensuite les glissements permanents du sous-sol et des dégradations après l'hébergement des troupes révolutionnaires. Fermée au culte en 1922, elle est reconstruite et consacrée en 1935. Elle a dû être entièrement remplacée en 1970 par l'édifice actuel.

Dans cet espace unique, vous verrez un mobilier riche, rare et varié dont :



- D'une architecture néo-antique, dédié à Notre-Dame du Mont-Carmel, il aurait été réalisé par François Cuénot, avant qu'il ne devienne le sculpteur de la maison du Duché de Savoie, sous la protection de Christine de France, épouse du Duc de Savoie et soeur de Louis XIII. Le tableau qui serait signé de Maxime Oudéard offre une composition originale par la représentation du seigneur de St-Maurice élevé à la dignité de Marquis en 1635. Ce retable présente aussi plusieurs belles statues en bois polychromé de St-Pierre et de St-Joseph et de saints très vénérés en Tarentaise, dont St-Grat, St-Guérin, St-François-de-Sales et St-Maurice.

	<p>- le retable central de 1674 dédié à Ste-Foy et Ste-Marie-Madeleine, réalisé par Joseph Grand et Jean-Antoine Brunet de Bourg-St-Maurice. Le tableau central représentant le martyre de Ste-Foy, a été réalisé par Nicolas Oudéard de Moutiers en 1678. Les sculptures du retable sont d'Etienne Fodéré. Le retable a été ensuite modifié en 1721 par le sculpteur Donat Chanu.</p>
	<p>- le retable de ND du Rosaire dont le tableau représente la remise du chapelet par la Vierge et son fils à St-Dominique et à Ste-Catherine de Sienne. Ce retable de la fin du 17ème siècle est également orné de belles statues dont une grande vierge à l'enfant originale.</p>
	<p>- le retable en mémoire des victimes de la peste (début 17ème siècle) qui a ravagé la Tarentaise deux fois en cent ans (1630 et 1730) modifié en 1878.</p>
	<p>- une chaire en bois marqueté de 1722, ornée de cinq personnages sculptés dans la masse. Les quatre docteurs de l'église ; St-Jérôme, St-Ambroise, St-Augustin et St-Grégoire-le-Grand côtoient Sainte-Foy. Le style, la composition, la forme rappellent fortement la chaire sculptée par Jacques Clairant pour l'église de Beaufort en 1721.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - d'autres statuette polychromes et plusieurs tableaux classés. - des chasubles du 17ème siècle ; - des objets d'orfèvrerie en argent massif du 17ème siècle, dont une grande croix de procession - deux antependiums (devants d'autel), l'un en cuir gaufré dit de Cordoue, l'autre en soie de Lyon brodée (photo) , tous deux de la fin du 17ème siècle.

Pour une visite commentée, appelez Jean-Louis Bradel (04 79 06 96 57) ou Jérôme Deschard (04 79 06 65 12)

Paul Cusin-Rollet

Une double dévotion dans l'église du village de Sainte-Foy-Tarentaise

Savez-vous que l'église du chef-lieu de Sainte-Foy-Tarentaise est patronnée à la fois par Sainte-Foy et par Sainte-Marie de Magdala ? Pour quelle raison ce double patronage a-t-il été adopté pour une petite paroisse située aux confins de la vallée de l'Isère dès le 11ème siècle ?

Précisons d'abord qu'il s'agit de Sainte-Foy de Conques et de Marie de Magdala. Le culte simultané de ces deux saintes a été institué au XIème siècle par les Bénédictins de l'abbaye de Conques (province de Rouergue, département du Gers.).

En 866, le culte de Sainte-Foy est institué, à la suite du « transfert » des reliques de Sainte-Foy, d'Agen, lieu de son martyr en 303, à Conques. Puis, à partir de 1100, les moines y ajoutent le culte de Marie de Magdala, une des femmes qui a suivi Jésus pendant sa vie terrestre (Luc 8, 1-3).

Le trésor de l'abbaye de Conques présente ainsi les deux saintes « terrestres » sur le même plan de dignité spirituelle. Chacune aurait en effet, le pouvoir de libérer les captifs de leurs chaînes. Sainte-Foy a réalisé plusieurs miracles de ce type, selon « La chanson de Ste-Foy », rédigée au Xème siècle. Cette oeuvre poétique a d'ailleurs connu une très grande popularité en Europe continentale entre les X et XIIèmes siècles¹. Quant à Marie-de-Magdala, Jésus lui-même l'a libérée de « sept démons » (*ibid*) et serait morte martyre à Ephèse (Grèce antique).

Beaucoup de débats continuent de nourrir des questions non résolues au sujet du profil de Marie-Madeleine. Mais ces questions appelleraient d'autres développements et ces débats n'ont en tous cas, pas de lien avec la signification du double culte voué à Ste-Foy et Ste-Marie-de-Magdala.

La paroisse de Ste-Foy-Tarentaise aurait-elle été instituée sur l'initiative d'un moine de Conques ?

Dans tous les cas, les trésors de l'église de Sainte-Foy-Tarentaise donnent de multiples illustrations de l'importance de cette double dévotion. L'objet le plus ancien qui illustre cette particularité est un ostensor en argent massif de 1632. La croix de procession en argent massif de 1648 présente également les deux saintes. Deux antependiums, l'un en soie de Lyon, brodée en 1662, l'autre en « cuir de Cordoue » de 1695 complètent les manifestations de ce double culte. Enfin, le retable principal réalisé en 1674, place les deux saintes au même niveau par de grandes statues abritées dans des niches dont la partie supérieure forme une coquille qui encadrent le tableau du martyre de Ste-Foy, peint par Nicolas Oudéard, artiste de Moûtiers en 1674.

En dehors de l'originalité de son architecture moderne de 1970, l'église du chef-lieu du village de Sainte-Foy-Tarentaise est donc patronnée par deux saintes dont le double culte est peu répandu en France, en dehors de l'abbaye de Sainte-Foy de Conques. L'appellation de Ste-Foy et de Ste-Marie-de-Magdala n'existerait donc qu'à Sainte-Foy-Tarentaise. Le double culte mis en place par l'abbaye de Conques a perdu de son influence à la fin du XIIème siècle, suite à la cessation du soutien de l'abbaye par le Pape et par le roi de France. Ce transfert d'influence est à l'origine du culte de Marie-Madeleine « la pécheresse repentie » développée à Vézelay, puis à la Sainte-Baume. Ce sera le sujet d'un prochain billet.

Dans l'immédiat, cette originalité de Sainte-Foy-Tarentaise n'a pas encore livré toutes les réponses que se posent tous les curieux d'histoire spirituelle. Je serais heureux si cette courte présentation pouvait enrichir l'enquête que j'ai amorcée.

¹Le martyre de St-Maurice est également cité dans cet ouvrage

Jérôme Deschard, le 4 novembre 2021

Les deux saintes : Sainte-Foy-de-Conque et Sainte-Marie-de-Magdala



Sainte-Foy-lès-Lyon

Escapade à Sainte-Foy-Saint-Sulpice samedi 2 octobre 2021

Une heure un peu matinale et la fraîcheur du matin n'ont pas altéré la gaîté et l'enthousiasme de notre groupe de 28 de Sainte Foy-lès-Lyon



Après 82 km en covoiturage nous voilà arrivés à la Mairie de Sainte-Foy-Saint-Sulpice, accueillis par Monsieur le Maire Mickaël Miomandre, où nous avons « déballé » le nécessaire pour un petit déjeuner apprécié de tous. Monsieur le Maire assisté de Monsieur Didier Palluat conseiller municipal, nous explique le fonctionnement de la commune plutôt rurale. Ses 525 habitants s'appellent comme nous Fidésiennes et Fidésiens.

Une école primaire accueille les jeunes enfants du village alors que les commerces ont malheureusement disparu excepté une boulangerie ! Feurs étant la ville la plus proche où ils peuvent retrouver toutes les commodités.

Sainte-Foy-Saint-Sulpice fait partie de la communauté d'agglomération du Forez : « pays d'Astrée ».

Mr le Maire nous accompagne pour une visite de l'église romane du XI^{ème} siècle en pierres grises du pays. Le tour du village nous a conduit jusqu'à la « Place des Fidésiens », la salle des fêtes...

Nous avons repris nos voitures pour découvrir l'environnement naturel de la commune : forêts, cultures et une quarantaine d'étangs. Ceux-ci ont la particularité d'être tous privés ; mais une fois par an une « marche des étangs » est organisée afin de profiter de ce décor exceptionnel.



Après la visite par Mr Palluat de Besset d'une demeure exceptionnelle dans un magnifique parc boisé entrecoupé de belles allées. Quel charme ! ... et un repas apprécié de tous. L'après-midi se continue par la visite de la commune de Champdieu (située sur le chemin de Compostelle).

Nous sommes accueillis par le guide local à la « Porte de Bise » pour découvrir cette cité médiévale, son église joyau de l'art roman du Forez construite sur une crypte enterrée.

L'intérieur est sobre et cependant enrichi d'une dizaine de chapiteaux.



Attendant, le Cloître, la salle d'audience, l'ensemble du Prieuré de Champdieu avec son réfectoire décoré d'une fresque de la Cène.

Par un chemin de ronde dit « chemin des Effossés » nous prenons conscience que cette ville était protégée par des remparts imposants aux arcs pointus, souvent cachés par des amas de terre, protégeant à la fois l'église et le village..

Avant de reprendre la route pour Sainte-Foy-lès-Lyon, partage d'un verre de l'amitié... Tous heureux de cette journée ensoleillée qui nous a permis de nous retrouver après ces jours de « disette ».

Merci à Ste Foy St Sulpice et dans l'attente de la prochaine sortie.

Corinne Rigoulet et Marie-Thérèse Laffont « Amis des St Foy de France » Ste Foy-lès-Lyon

Sainte-Foy-lès-Lyon



De la Tarentaise à Tokyo ou, Comment le Sport et le Handicap font résilience et synergie.

Le handicap peut limiter les activités et la vie sociale.

Mais, le dépassement par le sport, permet l'expression de potentiels, distinctifs et valorisants ; les images positives de soi engendrent de la confiance et des raisons d'existence.

Le Club Sportif Charcot, (CSC)

De par sa singularité et son ouverture, le Club Sportif Charcot est très lié avec d'autres associations sur la commune de Ste-Foy-lès-Lyon. C'est ainsi qu'est née une aventure entre ce club, le REFI et une participation des Amis des Ste Foy de France.

Avec Les AMIS des Ste Foy de France :

2 sorties de neige ont été organisées en Mars 2017 et 2019 dans la station de Ste-Foy-en-Tarentaise, nos cousins. L'objectif était de faire découvrir les plaisirs de la neige à des personnes paraplégiques..

Ce qui leur réclamait de la confiance, de la simplicité, et du caractère.

A la descente des cars, des moniteurs, bénévoles et passionnément humains, accueillent nos futurs champions avec des fauteuils skis.

Claude, handicapé suite à un accident, réalisa son rêve de papa en compagnie de sa femme et de leurs 4 enfants ; ils s'élançèrent dans un élan familial sur les pistes pentues. Les repas de midi partagés dans un restaurant des pistes, d'accès peu aisés furent alors des moments exceptionnels, d'entraide, de complicité, et de chaleurs humaines.

Avec le Réseau des Entrepreneurs Fidésiens, L'aide du REFI est matérielle et humaine.

Le REFI est un réseau professionnel regroupant des entreprises installées sur Ste-Foy-lès-Lyon.

Le 24 juin 2021, le REFI organise son tournoi de Pétanque, dont l'objectif est d'accompagner Maxime THOMAS aux « Jeux Paralympiques de Tennis de Table de Tokyo » en Aout 2021. Maxime, 3^e mondial, 36 ans, père de 2 enfants, chef d'entreprise d'une Sté de Conseils en RH, s'entraîne au CSC.

Enfin, il est fortement engagé dans le monde associatif en parrainant des « Fonds de Solidarité, des Organismes Caritatifs, et l'Association Promotion du sport chez l'Enfant Malade »

La préparation de Maxime THOMAS aux Jeux de Tokyo est un modèle entrepreneurial, équilibré et optimisé. Le Sport de Haut Niveau est très exigeant. Il nécessite une hygiène de vie, une équipe de spécialistes, du tempérament, un esprit de conquérant.

En conclusion, la résilience, cette capacité à surmonter un traumatisme, est essentielle en situation de handicap.

Le sport est créateur de liens sociaux ; le haut niveau peut être aussi porteur de messages, et d'images.



Maxime a rapporté de Tokyo 2 médailles de bronze et ,,, et un grand sourire,

Annick et Damien Thaller